



L'Écho du Tescou



Bulletin municipal d'information | Janvier 2018



Le marché de Noël de Salvagnac sous la halle de la mairie

Chères concitoyennes, chers concitoyens,



L'année qui vient de s'achever a permis, non sans mal, la mise en route et l'organisation quotidienne de notre nouvelle communauté de 63 communes au nom pas très glamour d'Agglomération Gaillac-Graulhet...

Personne parmi nous n'a pu, dans son quotidien, percevoir une grande différence par rapport à l'organisation politique précédente. Mais déjà les premiers résultats sont tangibles avec l'aménagement de la zone d'activité de Dourdoul qui a permis l'installation de l'entreprise Monteillet et demain la déchetterie ainsi que le recalibrage et la rénovation de la voirie de plus en plus fréquentée sur ce secteur du village.

Le 10 mars 2017, les Conseils Départementaux du Tarn et du Tarn et Garonne ont lancé la démarche d'animation-facilitation avec pour objectif la co-construction du projet de territoire du Bassin versant du Tescou. Une soixantaine de personnes et parmi elles des élus de Gaillac à Montauban, agriculteurs, socio-professionnels, acteurs du tourisme rural et des associations environnementales, représentants des Chambres Consulaires... se sont réunies régulièrement pendant plus de dix mois. Le 21 décembre, elles ont signé, à Salvagnac, une « Charte préalable au projet stratégique du Territoire du Bassin versant du Tescou ». Les événements survenus sur le site de Sivens étaient toujours douloureux et très présents dans les mémoires. Les débats furent vifs, animés mais riches et constructifs. Cette charte a été signée par tous les participants et par les Préfets du Tarn et du Tarn & Garonne ainsi que les Présidents Départementaux des deux départements. Il s'agit d'un acte fort pour le développement économique de notre territoire qui dépasse la seule problématique de l'eau dans le Tescou. C'est aussi une première étape pour donner, aux générations futures, des outils pour limiter les effets néfastes du réchauffement climatique et de la mondialisation de l'économie.

Tout est affaire de débit pour les prochaines années : le débit de l'eau suffisant dans le Tescou pour maintenir une agriculture familiale, le développement des circuits courts et du tourisme rural et le Haut Débit, priorité de l'Etat et du Département, pour nos communications avec le déploiement de la fibre optique. L'installation de la fibre optique au village, prolongée jusqu'aux sous-répartiteurs, devrait concerner toute la commune et résorber ainsi le champ des inégalités territoriales.

Dans le domaine de la santé qui est un droit fondamental, nous avons travaillé à l'installation d'un dentiste à Salvagnac. C'est chose faite avec l'arrivée de Monsieur Cormenier. La pharmacie s'est modernisée sous l'impulsion de Madame Cambon. Monsieur Sirugue partage à présent son cabinet avec Madame Picard. Tous ont en commun la jeunesse, la compétence et l'enthousiasme. Tous renforcent le travail du kiné, des infirmières et aussi des aides ménagères de l'ASAD, qui œuvrent au maintien à domicile des personnes âgées.

Ce regain de vitalité, nous souhaitons qu'il imprègne chaque pierre, chaque espace de notre village. Ainsi nous nous sommes portés candidats pour bénéficier du projet de revitalisation des Bourgs Centres, proposé par la Région. Nous avons toutes les chances d'intégrer ce dispositif et c'est ensemble que nous mènerons la réflexion pour construire un cœur de village plus convivial et plus attractif. Vous êtes invités à la première réunion qui aura lieu le mercredi 24 janvier à 20h30 à la salle du Billard. Fabien Fenestre, urbaniste et habitant du village, animera le débat et nous chercherons la meilleure façon de travailler ensemble. L'installation de Sébastien Monteillet près de la Départementale 999, de la Pause Fermière près de la base des Sourigous, celle du garagiste, Guillaume Wilwertz, rue Caraven Cachin, confortent la dynamique de valorisation de notre village.

Malgré le transfert de compétence à la communauté d'agglomération, et celle de l'école en particulier, nous avons redoublé de vigilance et d'intérêt pour ce qu'il s'y passe. Nous faisons des propositions pour la mise en place d'un projet éducatif de territoire avec l'enfant au cœur du dispositif. C'est ainsi que, sur nos recommandations, la communauté d'agglomération va s'entourer de l'expertise de Claire Leconte, chercheur en chronobiologie, qui rencontrera le 12 février, les élus, les techniciens des services concernés, mais aussi les directeurs d'établissements et les représentants des parents d'élèves pour aider à la réflexion sur les rythmes de vie de l'enfant.

C'est également sur la rénovation de l'école que l'agglomération s'est engagée à porter ses efforts en 2018. La communauté d'agglomération nous apporte des moyens techniques et financiers, que nous n'avions pas. Mais c'est aussi grâce à la ténacité et à la présence assidue des élus salvagnacois dans la plupart des commissions, que la voix et les exigences de notre territoire se font entendre. Je voulais les remercier et leur témoigner toute ma reconnaissance pour ne pas avoir baissé les bras et continué à faire avancer les projets essentiels pour notre commune. Avec la Gendarmerie, les Sapeurs-Pompiers et les Services Techniques du Département, tous partenaires de notre sécurité, avec les associations culturelles et sportives, acteurs de notre épanouissement et de notre ouverture sur le monde, nous appartenons à une communauté dont chacun mérite notre gratitude.

Nous sommes déterminés à poursuivre en 2018 nos engagements pour la plénitude de notre village et de ses habitants. Que cette année vous soit douce et salubre, que nous puissions partager des idées, des projets, et vivre ensemble le mieux possible, le plus joyeusement possible, le plus solidairement possible.

Bernard Miramond

L'Écho du Tescou n° 132

Bulletin municipal de la Mairie de Salvagnac
Parution trimestrielle
mairie.salvagnac@wanadoo.fr

Directeur de publication :
Bernard Miramond

Les membres du comité :

Régine Added, Mireille Brunwasser,
Georgette Gambazza Frédérique Massat,
Antoinette Pradier et Bernard Villaret

Avec la participation des secrétaires de Mairie
Nicole Lutsen et Christelle Torente

Ont contribué à ce numéro

R. Balaran, J.C. Bourgeade, B. Buffel, J.P. Julia,
Y. Raymond, équipe bibliothèque, équipe
Galopins, équipe Conservatoire, équipe Lumen

Mise en page
Tim Bastian

Réunion du Conseil municipal

du vendredi 15 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept, vendredi quinze septembre à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

M. MIRAMOND Bernard
M. Leconte Olivier
Mme LAGARRIGUE Christel
M. BALARAN Roland
Mme BRUNWASSER Mireille
Mme GERMA-LOUBET Candie
M. VILLARET Bernard
M. GERAUD Yves
M. SEGUIGNES Yannick
Mme MASSAT Frédérique
Mme PRADIER Antoinette
M. BOULZE Bernard

Ont donné procurations :

M. RAYMOND Yves
à M. BOULZE Bernard

Mme HUAN-JAUSSAUD Marie
à Mme GERMA-LOUBET Candie

Mme ADDED Régine
à Mme M. Brunwasser

Secrétaires de séance :

Mme MASSAT Frédérique
et M. VILLARET Bernard

PRÉALABLE

M. le Maire demande l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 8 juin 2017.

Approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS

1 | Suppression des contrats aidés

Deux contrats aidés en cours ont été transformés en CDD suite aux mesures prises par le gouvernement. Ces CDD doivent se terminer fin 2017. Toutes les tâches effectuées sur les compétences de la communauté d'agglomération (CAGglo) lui seront refacturées. Les autres contrats aidés ont été pérennisés au préalable par CA. La continuité du service public et des temps périscolaires est assurée pour l'année scolaire.

2 | Travaux

Presbytère :

le projet de rénovation comprenant la réfection de la toiture, l'isolation des combles, le changement des menuiseries, le système de chauffage et le crépi extérieur va démarrer début novembre 2017.

Les travaux s'élèvent à 68 000 €.

Aides de l'état : 25 000 €

Aides de la région : 19 730 €

Aides du département : 11 000 €

Restent à la charge de la commune : 30 000 € dont il faudra déduire des aides pour les travaux d'isolation et d'économie d'énergie.

Le bâtiment sera fermé au public quelques jours seulement.

M. B. Boulze propose la mise en place d'une plaque « Ancienne école communale des garçons » sur la façade de l'ancien presbytère.

Jardin du couvent :

Les travaux démarreront début octobre 2017 pour un montant de 10 609 €

Place de la Victoire :

Les travaux se feront par l'entreprise qui se chargera de ceux de l'assainissement chemin de la Péchique avant fin 2017.

Montant des travaux : 21 120 €



► 3 | Installation du Dr Nicolas Cormenier, chirurgien-dentiste

Il ouvrira son cabinet rue Caraven Cachin courant novembre dès la fin des travaux qu'il a engagé. Il a signé un bail locatif professionnel le 1 septembre 2017 avec la mairie pour la location du RdC de l'immeuble municipal avec option d'achat au bout d'un an. Premier loyer en novembre de 430 € par mois pendant un an puis de 750 € par mois. Au bout d'un an d'activité, option d'achat de 83610 €. La mairie va réaliser le crépi de la façade et certains travaux d'électricité extérieurs.

Les travaux sur les trottoirs sont décalés en fin d'année en raison de ceux pour les fourreaux de la fibre.

L'ensemble du conseil municipal lui souhaite la bienvenue.

4 | Vente d'un terrain au lotissement

La signature pour la réservation d'un terrain a été réalisée par l'agence en charge de la vente pour 29 000 €. La vente réelle ne pourra être réalisée qu'après obtention du permis de lotir définitif.

5 | Aménagement de la zone d'activité Dourdoul

Le permis d'aménager est en voie d'être finalisé. Cette zone accueillera la déchetterie TRIFYL dès que la voirie sera en place courant 2018.

L'entreprise Monteillet peut démarrer les travaux dès obtention du permis.

M. le maire est en discussion pour l'installation de pompes à essence par la société CLID Industrie sur une parcelle de la zone qui leur conviendrait. Ils resteraient propriétaires de leur matériel, le confieraient à un gestionnaire et demandent en échange un bail emphytéotique de 25 ans pour le terrain et l'aménagement de la voirie. Le terrain appartenant à la communauté d'agglomération, M. le maire doit mener une discussion avec eux. Sinon possibilité de racheter le terrain à la communauté d'agglomération pour aller plus vite.

Les entreprises salvagnacoises, la coopératives agricole, Trifyl sont prêtes à utiliser ce service et le rendre attractif pour un gestionnaire.

6 | Admission en non-valeur pour un loyer

Le juge du tribunal d'instance d'Albi a prononcé l'effacement de la dette de loyer d'un locataire d'un logement communal à hauteur de 1559,09 € dans le cadre d'un dossier de surendettement.

7 | Décision modificative

500 € étaient prévus au compte 6541 « créances irrécouvrables » du budget. Il faut voter un ajustement des crédits par une augmentation de 1600€ et imputer cette somme au poste 022 « dépenses imprévues » qui présente un disponible de 5000€.

Vote de l'abandon de la créance et modification sur le budget : Unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Rentrée scolaire : elle s'est bien passée avec 192 enfants inscrits et 7 classes. M. M. Martins a été remplacé par Mme Sandy SAVIT. Le reste du personnel est stable avec une nouvelle recrue.

Le projet de cuisine centrale sur Salvagnac pour les écoles de Salvagnac et la future école de Montgaillard a été validé par la communauté d'agglomération. Le circuit court permettra de maintenir la qualité des repas servis aux enfants.

L'école est en attente de travaux pour « sécuriser » les espaces. Ces travaux doivent être menés par la communauté d'agglomération d'autant qu'elle bénéficie d'une subvention dont la demande avait été faite par la mairie pour : Changer le grillage endommagé, mettre une gâche électrique à la porte d'entrée avec une vidéo caméra pour ouverture à distance, une alarme intrusion, préau, sanitaires.

Rénovam : Il s'agit d'un nouveau dispositif d'aides financières pour la rénovation énergétique des logements (voir article dans l'EDT 131) destiné à prendre la suite de l'OPAH.

Conservatoire de l'outillage : Ce musée est géré par une association. L'ancienne communauté de communes du pays Salvagnacois avait signé un contrat avec M. Jean Farencq qui lui avait fait don de sa collection d'outils anciens sous conditions. Ce contrat se trouve transféré automatiquement à la communauté d'agglomération. Le nouveau président de l'association a proposé de prendre

cette collection à sa charge en l'accolant à son musée personnel (l'Invincible Vigneron) qu'il possède à BROZE (entre Gaillac et Cahuzac / Vère). Il souhaite construire un local pour la collection Farencq et sollicite des aides auprès de la communauté d'agglomération. Une subvention de 40 000 € est en discussion.

Le bâtiment du conservatoire de l'outillage est communal (ancienne école) et nécessite de gros travaux de mise aux normes pour accueillir du public. Il fera l'objet d'un appel à projet dans un proche avenir.

Organisation du secrétariat de la mairie : En raison de l'absence de Mme Nicole Lutsen jusqu'au 15 novembre 2017, les horaires de Mme Christelle Torente sont portés à 35 heures jusqu'à cette date pour assurer le travail en cours.

Nouveaux horaires du Crédit Agricole : à partir du mois de novembre 2017, les bureaux du Crédit agricole de Salvagnac ne seront ouverts que le MERCREDI MATIN de 9h30 à 12H.

Le distributeur de billets sera rénové et sécurisé.

Mise en place des fourreaux pour la fibre optique en traversée du village suivant l'avenue Caraven Cachin, la Grand'Rue et l'avenue de Chantilly. Quand elle sera installée, la fibre permettra d'accéder à un internet en très haut débit par ramification dans le village. Un relai sera installé dans le sous-sol de l'ancien presbytère au frais de la compagnie. Il s'agit pour l'instant de la pose de fourreaux, le tirage de la fibre et surtout la distribution aux particuliers ne sont pas encore programmés. Donc PAS DE CONNECTION pour le moment. Ces travaux impliqueront la mise en place de circulation alternée pendant environ trois mois, mais ils constituent une option importante pour l'aménagement de notre village.

Jardins partagés : en raison de nouvelles demandes d'adhésion, une parcelle cédée par la mairie va être cultivée par l'association au bas du chemin de la Péchique

Nouvelle correspondante pour La Dépêche sur Salvagnac : Mme Pauline CAUHEPE (tél : 07 68 44 54 95) cau-pauline@live.fr

» M. le Maire a reçu une **pétition d'habitants** du centre du village au sujet de l'éclairage public pour palier à certaines gênes dans les habitations, elle propose une extinction partielle. Le SDET a été sollicité pour étudier les solutions possibles tout en respectant les normes d'éclairage obligatoire.

TOUR DE TABLE

» Y. Géraud a été interpellé sur les nuisances des pigeons et certains problèmes de voisinage.

» M. Roland Balaran

*Les panneaux d'adressage sont arrivés et sont posés.

Des devis sont en cours pour la réfection de certains chemins

» M. Bernard Villaret

- Borne électrique : il faut préciser par le SDET, le fonctionnement pour ceux qui n'ont pas la carte de ce réseau.

- Les canisettes sont en place et sont utilisées. Ces poubelles sont réservées aux déchets CANINS

» Mme Antoinette Pradier :

Les vitraux de l'église ne sont pas protégés

» Le CCAS de Salvagnac propose de faire un don d'une somme de 500 € à la Fondation de France pour venir en aide aux sinistrés de St Martin et Saint Barthélémy. En cas de besoins non pourvus, la mairie s'engage à doter le CCAS des sommes manquantes.

» M. B. Boulze a reçu des plaintes sur le goût de l'eau rue Caraven Cachin. Comme tous les ans, en période d'étiage, les conditions climatiques sont responsables de la présence d'algues dans l'eau du Tarn nécessitant un traitement au charbon actif qui ne peut dépasser un certain dosage. L'eau reste POTABLE.

» Mme F. Massat demande un état des lieux des banderoles disponibles et réutilisables pour les événements récurrents, fêtes, forum, marché de Noël. La rue Gérard Roques n'est pas propre. Insuffisance de poubelles ?

M. le Maire lève la séance à 22H30



Réunion du Conseil municipal

du mercredi 14 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept, mardi quatorze novembre à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

M. MIRAMOND Bernard
 M. LECONTE Olivier
 Mme LAGARRIGUE Christel
 M. BALARAN Roland
 Mme BRUNWASSER Mireille
 Mme GERMA-LOUBET Candie
 M. GERAUD Yves
 Mme ADDED Régine
 M. SEGUIGNES Yannick
 Mme HUAN Marie
 Mme MASSAT Frédérique

Absents excusés :

M VILLARET Bernard
 M RAYMOND Yves
 Mme PRADIER Antoinette
 M BOULZE Bernard

Procurations :

M. VILLARET Bernard
 à M. MIRAMOND Bernard

Secrétaire de séance :

Mme MASSAT Frédérique

PRÉALABLE

M. le Maire demande l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 septembre 2017.

Approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS

1 | Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 4 octobre 2017 tel qu'annexé.

La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet (CA) nous demande de voter par principe pour le transfert de charges des anciennes communautés de commune Tarn et Dadou et CORA. Nos charges transférées ont déjà été votées fin 2016 lors de la fusion des communautés de commune Vère Grésigne et Pays Salvagnacois.

Le rapport met en évidence que le système dérogatoire est plus avantageux que celui du droit commun, la CA prend en charge les augmentations par le biais de la fiscalité

1^o délibération à prendre : Approbation du rapport de la CLECT :

Approuvé à l'unanimité

2^o délibération à prendre : Fixation libre des attributions de compensation
 Les charges transférées des communes à la CA portent sur les compétences suivantes :

- › Contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
- › Politique de la ville
- › Aires d'accueil des gens du voyage
- › Mobilité-Transport (hors transport scolaire)
- › Zones d'activités économiques
- › Voirie communale selon la définition de l'intérêt communautaire
- › Scolaire, périscolaire et extra-scolaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité :

- › La méthode de fixation libre des attributions de compensation et les corrections des attributions de compensation communales pour le financement des

charges transférées telles que mentionnées dans le rapport du CLECT du 4 octobre 2017 pour un montant global de 6 399 949 € (attribution de compensations négatives)

› Les modalités de révision libre telles que proposées par la CLECT et le conseil de communauté des attributions de compensation ainsi fixées ainsi que les modalités portant sur le traitement des résultats des syndicats et le transfert des emprunts.

› Sur la base des axes de travail préconisés par la CLECT, le principe de lancer les études nécessaires à l'élaboration du pacte financier et fiscal en 2018

2 | Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau

Ce rapport doit être présenté en Conseil Municipal dans l'année.

A noter une augmentation de 0,17 % d'abonnés ; 131m³ de consommation par an et par abonné en 2015 contre 96,6m³ en 2016 : nette économie en un an expliquée en partie par la rénovation du réseau qui a un meilleur rendement (70%)

Tous les prélèvements de l'année sont conformes à la norme sanitaire.

La dette a augmenté en raison du règlement des emprunts de la nouvelle station

3 | Point Travaux

› M. Roland Balaran nous informe qu'une entreprise privée a été désignée pour les travaux de voiries par le conseil départemental. La route de St Pierre, de la Plane, de Peyre Boyer, le chemin Lagardette, du Garigou, la route de Margat ont été repris pour un montant de 51 000 € (subvention du département – FAVIL- 45 000 €) Il en reste autant à faire pour l'an prochain.

M. Roland Balaran et l'ensemble du Conseil Municipal rappelle aux agriculteurs que passer des outils trop près des talus entraîne le comblement des fossés, et en conséquence une dégradation des chaussées. LE HAUT DES TALUS APPARTIEN AU FOSSE ! Il pourrait être demandé une participation financière pour la remise en état des fossés à ceux qui les bouchent.

› Zone d'activité : entre décembre et janvier, la route va être élargie, la zone est découpée, les réseaux sont installés.

› Pour Trifyl et l'installation d'une déchèterie, les travaux

démarreront en 2018 avec une reprise de la voirie pour accueillir des camions de gros tonnage.

› L'entreprise Monteillet a démarré les travaux de construction de ses locaux.

› Notre dentiste Dr Nicolas CORMENIER, ouvre son cabinet le 21 novembre 2017

4 | Compte rendu du dernier conseil d'école

Présenté par Mmes C.Lagarrique et M.Brunwasser

192 enfants sont inscrits (2 enfants arrivent en janvier 18) pour 180 en 2016 et 179 en 2015

28 enfants en CM2, 12 en petite section

M. Bonnet responsable de la commission Enfance à la CA a demandé aux parents de répondre à un sondage sur les rythmes scolaires, sous forme de questionnaire se résumant en 3 points :

› Pour la semaine de 4 jours

› Pour la semaine de 4 jours ½

› Sans avis

Les parents ont été très surpris par ce document, sans entête, sans signature, sans explications. Pour ces raisons et pour le fait qu'un échange devait avoir lieu à ce sujet, courant 2017, les élus n'ont pas voté, d'autant que ni le maire, ni les membres de la commission scolaire n'avaient été informés.

Une réunion est prévue à ce sujet le vendredi 17 novembre 2017 à la mairie entre élus de la commission École, parents d'élèves et enseignantes.

En ce qui concerne les travaux de l'école, M. Bonnet nous a assuré que l'établissement de Salvagnac fait partie des priorités de la CA dans les 3 ans à venir, travaux incluant le préau, la nouvelle cantine et le transfert des maternelles au château.

En attendant le préau, M. Bonnet nous a demandé de faire un devis de voile d'ombrage.

170 enfants mangent à la cantine pour 8 adultes qui les encadrent. Il manque un adjoint supplémentaire.

La commission va aussi faire des devis pour le changement des planchers, pour le lino de la salle de motricité, pour la rénovation de la salle des maîtres, pour des bancs. Les devis sont prêts pour la mise en sécurité de l'école. Des relevés ont été effectués sur les consommations énergétiques pour de futurs travaux d'isolation. ►

► QUESTIONS DIVERSES

» M. le maire annonce que les travaux de rénovation du mur d'enceinte du jardin du Couvent sont terminés pour la première partie. L'ensemble du conseil municipal apprécie la qualité du travail de l'artisan désigné. Reste à placer le portail.

» M. Yves Géraud nous rend compte de la formation organisée par le SDET (Syndicat Départemental de l'Énergie) qu'il a suivi sur l'éclairage public. Le CM peut le gérer à sa convenance en prévenant la population des modifications à venir 1 mois et demi avant.

Les éclairages en extérieur branchés sur le réseau vont devoir disparaître.

Une commission va mener une réflexion sur les changements possibles pour réaliser des économies énergétiques : résultats au printemps prochain.

» M. le maire annonce qu'un travail de réflexion va être mené par la commission urbanisme pour le réaménagement du centre bourg. La commune pourrait bénéficier de subventions « contrat de ruralité » de la CA et de fonds européen.

M. Fabien Fenestre, urbaniste, a accepté de nous accompagner dans la construction d'un projet : une première réunion aura lieu le 22 novembre à 19h30 pour réfléchir sur les transformations possibles dans les dix ans à venir. Des réunions publiques suivront.



TOUR DE TABLE

» Les commissions culture/associations vont se réunir pour la préparation de la commémoration 2018 du centenaire de la première guerre mondiale.

Cette année, les enfants de l'école ont participé à cette commémoration en lisant des textes insérés dans une lecture assurée par Mmes M. Brunwasser et R. Added à partir d'éléments tirés du site du centenaire de la Première Guerre mondiale créé en 2012 par le gouvernement.

L'intervention s'est achevée par la chanson « la butte rouge » interprétée par les Motivés. Cette chanson écrite en 1923 fait référence à la Butte Bapaume, un lieu-dit dans les environs de Berzieux (Marne) et à un sanglant épisode sur le front de champagne pendant la première guerre mondiale.

» Festival des lumières à Gaillac

La commission Attractivité de la Communauté d'Agglomération a rendu compte des aides attribuées à la mairie de Gaillac suite à sa demande de subventions de 80 000 €. Le budget de cette manifestation est d'environ 810 000 € : 70% sont subventionnés par des partenaires privés, la région et le département participeraient également. La mairie de Gaillac finance à hauteur de 80 000 €.

Au niveau de la CA, de nombreux élus ont refusé la demande d'aide d'autant que la CA n'a pas la compétence « culturelle » pour ce type d'évènement.

Un compromis a été trouvé en autorisant la prise en charge par la CA du ramassage des ordures (tournées supplémentaires, containers) ainsi que les transports par navette à hauteur de 40 000 €. La CA a décidé que par principe, les mêmes aides pourraient être accordées aux communes qui organisent ce type de manifestation.

La CA prend à sa charge la réduction de 5 € pour les habitants du territoire et achète 1550 places pour le personnel de la communauté d'agglomération.

Mme M. Brunwasser a examiné le plan de communication pour cette manifestation : en théorie, il devrait attirer plus de 150 000 personnes et pas les 30 000 annoncées. A 30 000, ce serait un sérieux échec. Elle relève que de nombreux projets culturels plus modestes et d'initiatives locales attendent la même attention et cela sans évoquer la façon dont le festival a été imposé et non proposé par la mairie de Gaillac.

M. le Maire lève la séance à oh.

VIE PUBLIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Actualités de la Maison de Retraite

Visite de Michel Sarran à Petite Plaisance

Le 27 Septembre dernier, l'EHPAD Petite Plaisance a eu le grand honneur d'accueillir le chef Michel Sarran.

Une rencontre qui s'est déroulée sous le signe de la bonne humeur et de la simplicité, puisque Michel Sarran a cuisiné avec les chefs dans la cuisine de la maison de retraite et pour un groupe de résidents venus déguster et valider les choix de recettes qu'il leur a proposées.

A titre d'exemple voici quelques plats de la carte : « Gratin aux pommes de ma grand-mère Berthe », « Filet de bar à la crème d'Avruga », « Soupe de haricots tarbais au lard fumé et foie gras », ...

Un régal pour les papilles du personnel, des familles et des résidents convoqués ce jour à la dégustation !

Attention les fêtes de fin d'année sont placées sous le signe de la gastronomie à l'EHPAD Petite Plaisance puisque ce ne sont pas moins que les mets de Michel Sarran qui seront au menu !



DIDIER BOUT

Un marché de Noël sous le signe de l'artisanat

Les résidents se sont donné du mal cette année pour régaler les papilles mais aussi les yeux des visiteurs, pour ce marché de Noël à l'accueil de la Maison de Retraite.



Les usagers des Lieux de Vie, mais aussi ceux de l'EHPAD se sont attelés dès le mois d'Octobre à réaliser des objets de décoration à la mode DIY (« Do It Yourself ») pour décorer les tables de Noël. De quoi orner les tables de fêtes, compositions en bois flotté, magnifiques couronnes de Noël en sapin naturel, décorations murales en galets, mais aussi une avalanche de moelleux aux fruits, brioches de Noël, crêpes et croustades aux pommes.... Bref tout était prêt pour accueillir un public de plus en plus nombreux, régaler ses papilles et habiller leurs soirées festives... Tout cela à petit prix pour convenir à toutes les bourses !
Un grand bravo à tous et à l'année prochaine !

Actualités du CCAS

L'aide au paiement d'une complémentaire santé, un droit méconnu

Si l'immense majorité des assurés en France est désormais couverte par une mutuelle, de nombreuses personnes ne savent pas qu'elles peuvent demander à bénéficier de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS). Les idées reçues sur l'ACS sont légion, et expliquent peut-être pourquoi plus de la moitié des assurés qui pourraient en bénéficier ne remplissent pas le formulaire de demande.

Une aide complète pour un meilleur accès aux soins

Pour permettre à chacun de vérifier ses droits, l'Assurance Maladie a mis en ligne un simulateur qui permet à l'assuré de déterminer en quelques clics s'il est éligible à l'ACS, accordée pour une durée d'un an renouvelable sous conditions de revenus et de résidence. Ce simulateur lui indique également qui contacter pour bénéficier d'un accompagnement pour remplir sa demande.

Une fois accordée, l'ACS se présente sous la forme d'une attestation-chèque qui finance tout ou partie de la complémentaire santé. Elle donne également droit à d'autres avantages :

- › le patient ne paie plus les consultations chez son médecin ;
- › le tiers-payant intégral s'applique, il n'a plus à faire d'avance de frais de santé (médicaments, etc.) ;
- › il est exonéré des franchises et les participations forfaitaires ; plus aucun dépassement d'honoraires n'est pratiqué par son médecin, même en secteur 2 (« libre »), à condition bien sûr de respecter le parcours de soins coordonné ;
- › depuis le 1^{er} octobre 2017, les dépassements sur certains soins de prothèses dentaires ou d'orthodontie sont limités pour les assurés bénéficiaires de l'ACS.

Le prix maximum autorisé par acte et le niveau de prise en charge garanti par chacun des 3 types de contrats proposés sont détaillés sur le site info-acs.fr.

Être accompagné dans sa demande

Tout assuré résidant en France de manière régulière depuis plus de 3 mois et dont les revenus se situent sous le plafond ACS peut remplir une demande d'aide à la complémentaire santé et remettre le dossier à sa caisse d'assurance maladie. Si nécessaire, il peut prendre rendez-vous avec sa caisse via son compte ameli ou le 36 46.

Plafond pour 1 personne par foyer : 11 776 €

Plafond pour 2 personnes par foyer : 17 664 €

PLAFOND de revenu pour la CMU c /

1 personne par foyer : 8 723 €

2 personnes par foyer : 13 085 €

PLAFOND pour l'AME (aide médicale d'état pour les personnes en situation irrégulière)

1 personne par foyer : 8 723 €

2 personnes par foyer : 13 085 €

Vous devez envoyer un courrier à la CPAM du Tarn ?

Quelle que soit la nature de votre courrier (feuille de soins, arrêt de travail...) et quel que soit votre lieu de résidence, l'adresse à utiliser est :

CPAM du Tarn _ 81016 ALBI Cedex 9 - Un seul site : ameli.fr

Un seul numéro de tél. : 3 646 (0,06 €/ min + le prix d'appel)

Vous avez besoin d'aide pour la rédaction d'un courrier officiel ou administratif ?

N'hésitez pas à vous adresser au CCAS qui pourra vous mettre en contact avec un écrivain bénévole expérimenté.

Nous avons quelquefois des demandes au sujet du portage des repas à domicile

S'adresser à l'ADMR de Lisle sur Tarn : 05 63 40 36 20

ou à la Communauté de Communes Terrasses et Vallées de l'Aveyron sise à Négrepelisse : 05 63 30 90 90

(entité qui gère la maison de retraite de Monclar de Quercy)



Marché de Noël

Il ne faisait vraiment pas bon pour ce dimanche 10 décembre, mais malgré cela, les exposants du marché de Noël étaient au rendez vous. Le Père Noël aussi ! Il manquait quand même l'entrain, car sous la pluie, difficile d'être gai ! Malgré tout, le Père Noël a fait une douzaine de tours de village avec des enfants qui n'avaient que faire de ce temps maussade.

Les bénéfices des stands tenus par la Communauté Anglaise de Salvagnac ainsi que la participation des exposants s'élèvent à 1075 €.

Comme chacun sait, depuis des années, cette somme est reversée au CCAS de Salvagnac. Elle nous permet d'aider des Salvagnacois en difficultés passagère.

Merci à tous !

Les soirées de l'économie

Pour accompagner la création d'entreprise

Ce jeudi 7 décembre 2017, en soirée à 18h30, nous accueillions pour la 5ème fois une soirée de l'économie. En effet, depuis maintenant 3 ans, à raison de deux fois par an (novembre dans le cadre du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire et en juin pour la semaine du développement durable), Salvagnac organise des réunions pour diversifier les sources d'information, les idées et les moyens aux porteurs de projets de venir développer une idée et la rendre réelle.

Cette soirée était une occasion unique de rencontrer les principaux acteurs qui accompagnent la création d'entreprise et l'embauche, notre idée étant de présenter des outils, et des institutions mobilisables, proches de Salvagnac et capables d'accompagner la création d'entreprise individuelle ou collective.

Cette fin d'année a été unique car nous avons convié la **Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn**, La Direccte unité Territoriale du Tarn et le **Pôle Emploi** de Gaillac. À trois voix, cette soirée a permis de faire le point des outils disponibles pour être accompagné dans son projet économique.

Pôle Emploi possède un service dédié à l'accompagnement des personnes demandeuses d'emploi dans leur projet de création d'entreprise. Suivant les besoins du projet, Pôle Emploi mobilise des acteurs spécialisés. Par une information claire, et un accompagnement adapté, Pôle Emploi propose aux demandeurs d'emploi qui déclarent un projet un parcours particulier et adapté qui peut aller jusqu'à un projet de financement personnalisé.

Contacts : Pôle Emploi Gaillac 510 av. François-Mitterrand 81605 Gaillac Cedex tel 3949 - www.pole-emploi.fr/

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn a présenté les outils de son service dédié pour accompagner tous les porteurs de projet économique, création ou reprise d'entreprise :

- › Un accompagnement sur mesure adapté à leur projet et leurs contraintes
- › Des informations qualifiées et actualisées au moment où ils en ont besoin
- › Un accompagnement dans la construction de leur projet Une formation passant en revue toutes les étapes du projet avec des actions :
 - › Des formations : comme « 5 jours pour entreprendre »
 - › Des Ateliers pour les créateurs et repreneurs
 - › Un accompagnement juridique par exemple par le le Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

- › Un parcours du créateur d'entreprise personnalisé mobilisant des ressources internes et des experts : business plan, étude de marché, placement, plan de financement, communication de projet, mobilisation de partenaires...
- › Des informations et de la prévention dans le cadre du régime du micro-entrepreneur

Avec son expérience du monde économique, la CCI a la capacité d'aider les personnes à déployer leur idée pour en faire un projet, de plus la Chambre de Commerce et d'Industrie, en tant que chambre consulaire, abrite le centre de formalités des entreprises et anime l'immatriculation finale de votre projet.

Contacts : CCI du Tarn : Maison de l'Économie

1 av. Général Hoche - 81012 Albi cedex 9 - Tél. 05 67 46 60 00

La Direccte (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) : son représentant fait le point des démarches et informations disponibles pour comprendre notre territoire. C'est la structure qui contrôle des entreprises, qui aide à la gestion des plans économiques suite à de gros licenciements pour la re-dynamisation du territoire... C'est un acteur qui se mobilise lors de projets partenariaux dans le Tarn.

Nous avons eu la présentation de tous les outils, avons pu poser des questions directement aux personnes qui accompagnent pour éclaircir ce que nous pouvions demander à chacun. Ce qui est sûr, c'est que la création d'entreprise et la réalisation de projet peut prendre différents chemin, et que l'idée de départ n'est pas suffisante pour une réussite. Les enjeux sont forts, et les risques réels. C'est pourquoi, plus les conseils sont éclairés et éclairants, plus le projet a de chances de naître et de perdurer. Plus de 75 % des projets accompagnés peuvent dépasser les 3 ans, et passer la barre fatidique des 5 ans. C'est comme cela que les territoires et les porteurs de projets se réalisent conjointement.

Conscient de la difficulté d'accéder à une information concrète, adaptée et disponible, lorsque tout semble difficile (épargner, créer son entreprise, réaliser un projet, participer localement au développement du territoire...) nous continuons à mettre en place ces soirées économies. Les diverses informations que nous avons pu recueillir sont disponibles en mairie

La prochaine soirée aura lieu début juin sur la question du financement de projets.

Commémoration du 11 novembre

Ces années 2014 / 2018 marquent le centenaire de la « grande guerre 14/18. Les commissions Culture et Vie Associative se réuniront afin de réfléchir à une digne célébration du centenaire de la signature de l'armistice en novembre 2018.

Cette année les enfants de l'école Cont participé à la cérémonie du 11 novembre en lisant des textes insérés dans une lecture assurée par Mmes Brunwasser et Added à partir de documents issus du site ministériel dédié à la célébration de ce centenaire. Intervention suivie de la chanson « La butte Rouge » qui fait référence à la butte Bapaume, située dans un village de la Marne, où a eu lieu un épisode sanglant en 1914. Puis ce fut le tour de M. Boulze de nous transmettre le message des Anciens Combattants, avant la lecture par

M. le Maire de l'allocution du secrétaire d'état aux anciens combattants. La cérémonie a été suivie d'un vin chaud ou d'un chocolat et de brioches offerts par la municipalité sous la halle.

Régine Added



Amélioration du logement pour les retraités

Mieux vivre chez soi à la retraite

Vous avez + de 50 ans et vous souhaitez rendre votre logement plus pratique et facile à vivre ?
Le dispositif AB+ Seniors vous accompagne dans la démarche !

La Carsat Midi-Pyrénées, Soliha (Solidaires pour l'habitat) et les professionnels du bâtiment de votre département s'engagent
AB+ Seniors, c'est :

- Un atelier d'information près de chez vous. Au programme : l'utilité et l'importance d'un aménagement précoce, conseils d'aménagements esthétiques simples ou plus conséquents (isolation, chauffage), aides financières possibles...
- Un diagnostic conseil à votre domicile. Un professionnel réalise un état des lieux de votre logement et de son environnement. Une synthèse de points à améliorer, des travaux à effectuer par ordre de priorité vous est remise.

les questions de planification des travaux et de financements sont abordées.

- Un réseau d'artisans et d'entreprises formés et signataires de la charte AB+ Seniors. Ils s'engagent à ce que les travaux réalisés chez vous respectent les intérêts de chacun et contribuent au bien vieillir. La liste des entreprises signataires de la charte est consultable sur www.carsat-mp.fr. Vous pouvez aussi faire appel aux artisans que vous connaissez.

Carsat | CAPES | SOLIHA

Dans le cadre de sa politique action sociale, la CARSAT Midi Pyrénées en partenariat avec SOLIHA Tarn (Solidaires pour l'habitat, ex PACT du Tarn) reconduit la mise en place d'ateliers d'information et de diagnostic conseil sur le logement (gratuits) réalisés au domicile par le biais du dispositif AB+ Seniors sur l'ensemble du département du Tarn pour 2017-2018.

L'objectif étant de sensibiliser les retraités à l'importance de l'aménagement précoce, avec des conseils sur leur logement pour mieux l'adapter et en améliorer le confort. Pour tout complément d'information concernant ce dispositif, contacter :

Mme Carole CHARLOT · SOLIHA Tarn - 05 63 62 50 20

Violences intra familiales (VIF)

Réunion secteur SALVAGNAC (à l'initiative de l'Adjudant CHRETIEN et Gendarme RAMISSE) sous couvert OPP LCL Colonel LAURENS

Le 26/06/2017, à l'initiative des gendarmes de la communauté de brigades de RABASTENS, une réunion sur le thème des violences intra familiales (V.I.F.) en milieu rural a été organisée, en partenariat avec le CIDFF du Tarn (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles). L'association Paroles de Femmes représentée par Mme FOURNIER, une infirmière de l'ADMR du Gailacois, des personnels du milieu médical du conseil départemental service médico-social des personnes âgées, Mme PREVOST de la Préfecture du TARN, ainsi que des élus du secteur, équipes médicales (infirmières libérales, assistante sociale) et d'autres partenaires sociaux du secteur SALVAGNACOIS étaient présents. Les gendarmes de la communauté de brigades, formés aux

domaines des « violences intra familiales » ont pu exposer leur rôle et l'action de la gendarmerie dans ce domaine particulièrement sensible. Le processus de l'enquête judiciaire en la matière a été expliqué : de l'intervention de la gendarmerie, du dépôt de plainte, de l'examen médical (pour établir l'ITT), jusqu'à l'audition du mis en cause. Les échanges entre les différents organismes ont permis de mettre en place un maillage territorial en milieu rural au bénéfice des victimes, qui parfois en situation de détresse se retrouvent isolées, perdues ou n'osent pas engager les démarches par peur ou par méconnaissances de leur droits. Cette présentation a eu pour but d'échanger et de partager en vue d'agir plus efficacement et rapidement pour les victimes.

Le devenir du cœur de Salvagnac

La première réunion sur l'avenir du centre du village s'est tenue vendredi 24 novembre 2017 à la mairie. Elle concernait les élu-e-s de la commune. Elle a permis d'ouvrir plusieurs pistes de réflexion et d'envisager une méthodologie, sachant que nous pourrions intégrer, si notre candidature est retenue, le dispositif de revitalisation des Bourgs Centres qui est aujourd'hui proposé par la Région. C'est un projet à 10 ans que nous devrions bâtir et qui permettrait de dépasser les préoccupations techniques et fonctionnelles pour imaginer, dans sa globalité, un cœur de village animé, agréable à vivre qui susciterait de nouveaux usages.

Fabien Fenestre s'est proposé d'animer une rencontre publique dans ce sens afin d'associer immédiatement à la réflexion l'ensemble des habitants de la commune. Cette réunion aura lieu le 24 janvier à 20h30, salle du billard. Il s'agira pour chacun d'entre nous, citoyens de Salvagnac, d'évoquer le village dont nous rêvons, de comprendre comment chacun vit son village, ce qu'il en attend, ce qu'il propose puis d'adapter en fonction des différentes contraintes.

Suivront des ateliers où tous ceux qui en ont envie pourront travailler au futur de Salvagnac et au bien-être de ses habitants afin d'établir un diagnostic de la commune et



un cahier des charges à remettre au CAUE qui prendra certainement le relais.

Si en répondant aux exigences de la loi Alur le PLU de la commune, réalisé en 2013, a favorisé la densification du cœur de village, si la croissance démographique de Salvagnac, est constante, si un dentiste vient de démarrer son activité dans un bâtiment communal grâce au soutien et à l'accompagnement de la municipalité, si l'installation de la fibre va permettre d'augmenter la capacité des réseaux de communication... Il n'en demeure pas moins que l'évolution du village passe aujourd'hui par un schéma d'aménagement d'ensemble du Centre Bourg à moyen et long terme ainsi que par une programmation des lieux en devenir.

Gestion des berges

L'entretien de la ripisylve

La ripisylve correspond à la végétation qui se développe sur les berges des cours d'eau. C'est une zone de transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre.

Pourquoi maintenir la ripisylve ?

La végétation des rives assure diverses fonctions :

- › **Maintien des berges** (en limitant les phénomènes d'érosion grâce au système racinaire).
- › **Ombrage pour le bétail.**
- › **Coupe vent et abri pour les auxiliaires des cultures.**
- › **Protection naturelle du milieu aquatique** (rôle de filtre vis-à-vis de certaines substances).
- › **Régulation de la végétation dans le cours d'eau** (ombrage, température).
- › **Création d'habitats pour la faune terrestre et aquatique**
- › **Préservation du paysage local.**



DR

Entretien de la ripisylve : droits et devoirs du riverain.

La loi n'interdit pas l'entretien de cette végétation. Bien au contraire, le propriétaire riverain d'un cours d'eau est responsable de l'entretien de la rive (art. L215-14 du code de l'environnement)

- › Par élagage et recépage de la végétation arborée.
- › Par l'enlèvement des embâcles (tout élément emporté par les eaux bloqué dans le lit de la rivière pouvant entraîner une perturbation du passage de l'eau) et débris afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux.
- › En assurant la bonne tenue des berges.

Comment l'entretenir ?

Pour être efficace, l'entretien doit s'appuyer sur :

- › **L'abattage ciblé** des sujets posant de réels problèmes (sujets vieillissants, morts, pouvant constituer une entrave à l'écoulement, espèces non adaptées).
- › **Le recépage** qui consiste à couper tout ou partie des rejets provenant d'une souche tout en assurant la pérennité de celle-ci. Cette technique permet de rajeunir la végétation en place.
- › **L'enlèvement des embâcles** (l'accumulation de débris végétaux auxquels peuvent venir s'ajouter d'autres déchets) lorsque ceux-ci forment des bouchons qui augmentent le niveau des eaux, provoquent des érosions im-

portantes ou menacent des ouvrages (pont, seuil). Cette opération doit se faire depuis la berge sans intervention dans le lit du cours d'eau.

- › **L'élagage** qui s'applique aux arbres et aux arbustes et vise essentiellement à prévenir la formation des embâcles.

ATTENTION à ne pas laisser les déchets de coupe dans ou au bord du cours d'eau.

Afin de pouvoir bénéficier des diverses fonctions apportées par la végétation des berges, certaines pratiques sont à proscrire.

- › **Les coupes à blanc** qui entraînent le réchauffement des eaux, l'érosion des berges et par conséquent la nécessaire mise en œuvre des travaux de protection des berges.
- › **L'entretien à l'épaveuse** qui présente l'avantage d'être pratique et rapide, mais qui affaiblit les arbres et facilite le développement des maladies.
- › **Le désherbage chimique.** Celui-ci, destiné à agir sur les autres herbacées, est formellement interdit dans le cadre de la réglementation sur les zones non traitées le long des cours d'eau sur une largeur minimale de 5 mètres.

Vous souhaitez des conseils pour l'entretien : Yann Laurent (Syndicat mixte du Tescou/Tescounet) au 05 63 57 11 85
En liaison avec le Département du Tarn
Jean Claude Bourgeade
Président du Syndicat Mixte du Tescou Tescounet

Un nouveau garagiste au village

Après quasiment quatre ans de fermeture, le garage du village reprend vie. Les pompes à carburant ont définitivement disparu, la remise aux normes se révélant d'un coût et d'une complexité difficiles à assumer au centre du village. En revanche le besoin d'entretien courant des véhicules de la population locale était et reste bien réel. L'arrivée de Guillaume Wilwertz est donc une belle aubaine pour les Salvagnacois qui n'auront plus à se déplacer à Gaillac ou Montauban pour l'entretien de leurs voitures. Originaire de l'Ain, Guillaume Wilwertz est devenu Gaillacois à l'occasion d'un changement d'affectation de son père, fonctionnaire territorial. Mécanicien de formation, notre nouveau garagiste a fait ses armes successivement depuis onze ans aux Transports Crouzet, au garage AD à Saint Sulpice puis au garage Lopez à Gaillac. L'envie de voler de ses propres ailes et l'opportunité de la vacance du local à Salvagnac ont décidé ce Gaillacois, père de deux enfants, à démarrer son activité avec l'année nouvelle. On ne peut que souhaiter la bienvenue à ce sympathique mécanicien en lui souhaitant tout le succès que ses compétences mises au service de la population méritent.

Yves Raymond



YVES RAYMOND

Le garage de Guillaume Wilwertz ouvre ses portes et accueille déjà ses premiers clients.

Garage Gui – automobile. Réparation automobile toutes marques.

23, avenue A. Caraven Cachin - Tel : 05 63 57 07 87

gui-auto@hotmail.com.

Horaires d'ouverture :

Lundi - vendredi : 8h - 12h et 14h - 18h - Samedi : 9h - 12h

Les Restos du Cœur

Changement du jour de distribution

À partir du mois de janvier, la distribution se fera le samedi matin de 10h15 à 13h00

Au 571 chemin de la Rosière (ancien vestiaire du Foot) à Salvagnac

Renseignements ::

Georgette GAMBAZZA

06 76 78 65 88

05 63 40 56 00

Meilleurs Vœux
à Tous



A S A D

Association de
Soutien À Domicile

Votre âge, votre état de santé, votre handicap, votre grossesse, votre retour d'hospitalisation ne vous permet pas d'assurer les gestes de la vie ordinaire ? Venez vous renseigner pour obtenir de l'aide!

> au bureau de Salvagnac (avenue Caraven Cachin)

les lundis de 9h à 11h

les mercredis et les vendredis

de 14h à 16h

05/63/57/32/58

> auprès de la responsable de secteur:

06/37/48/26/67

> au bureau de Blaye les Mines

05/63/76/51/79

État des Travaux réalisés sur la commune

Le mur du Jardin du Couvent a été réhabilité en respectant son architecture. Le portail central sera posé prochainement.



Le mur qui s'était effondré place de la Victoire a été remonté : il surplombe la rue pavée qui va être également remise en état.



La toiture de l'ancien Presbytère a été refaite : des travaux d'isolation énergétique (changement des fenêtres, crépis extérieur) et de mise en conformité pour l'accueil du public vont suivre.



Le toit des toilettes publiques a été refait.



Chemin de la Péchique, les travaux d'assainissement ont été effectués.



Les portes et porte-fenêtres des vestiaires du foot ont été remplacées.

Les travaux sur la zone d'activité ont démarré : la route a été élargie, la zone est découpée.



La façade de l'immeuble où est installé le cabinet dentaire du Dr Nicolas Cormenier a été rénovée.



L'adressage est terminé sur toute la commune : un grand merci à Mme Florence Jean pour son aide !

Pour les travaux sur la voirie, consulter le compte rendu des derniers conseils municipaux ci-joint.

Remerciements à toutes les entreprises qui ont réalisé du très bon travail !

Roland Balaran



Monteillet Agencement lauréat du challenge de l'éco-défi, s'installe en zone artisanale

La charnière entre 2017 et 2018 aura été synonyme pour Sébastien Monteillet et son entreprise « Monteillet Agencement » de l'ouverture d'une porte sur l'avenir avec quasi simultanément la réalisation des ses nouveaux ateliers sur la zone d'activité de Salvagnac et l'attribution du label Eco-Défis par la chambre des métiers et de l'artisanat du Tarn. L'implantation des nouveaux locaux sera chose faite le 5 janvier avec l'ouverture des ateliers et du hall d'exposition flambants neuf. L'attribution du label « Eco-Défis des commerçants et artisans » a eu lieu, quant à elle, lors d'une sympathique cérémonie dans les locaux de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet à Técou le 12 décembre dernier. Ce challenge créé en 2008 a pour finalité de dynamiser le commerce et

l'artisanat de proximité sous l'angle du développement durable et de la croissance verte. Il s'agit de valoriser l'engagement des artisans et commerçants du territoire à réduire et maîtriser l'impact environnemental de leur activité. Parmi les défis à relever, Monteillet Agencement a répondu aux critères de certification d'entreprise avec le label Qualibat RGE qui valorise ses compétences dans les travaux favorisant les économies d'énergie. Dans sa nouvelle implantation, l'entreprise répond aux critères d'éclairage et d'économie d'énergie, d'isolation thermique et d'entretien des espaces verts. Un tout nouveau système d'aspiration des poussières sera mis en service, répondant ainsi aux critères sélectifs de prévention et de gestion des déchets. Le bâtiment dans son ensemble remplit, quant à lui, les conditions d'accessibilité et de sécurité portant à six le nombre de défis relevés par l'engagement de Sébastien Monteillet. Engagement qui s'inscrit dans la durée, puisque les entreprises labellisées doivent répondre annuellement à au moins un défi supplémentaire sur les 29 que compte le label pour être confirmées. La cérémonie de labellisation qui permettait de récompenser des entrepre-

neurs des communes de Gaillac, Parisot, Couffouleux, Graulhet, Puycelsi, Rabastens, et Salvagnac, s'est tenue en présence de Maryline Fabre, élue de la CMA du Tarn, et de Bernard Audard, vice-président de la commission cadre de vie de Gaillac-Graulhet Agglomération, ainsi que des maires des communes concernées ou de leur représentants.



Degauche à droite : Patrica Monteillet, Florian Boyer, Benjamin Lobit et Sébastien Monteillet devant la future vitrine d'exposition.

L'entreprise fonctionne désormais à la zone d'activité Dourdoul et malgré quelques embarras dus aux derniers travaux du chantier, l'activité proprement dite va démarrer dès le 8 janvier. Et dans quelques semaines, quand tout sera bien maîtrisé, Sébastien Monteillet et son équipe inviteront les Salvagnacois à découvrir l'installation nouvelle.

Yves Raymond



Sébastien Monteillet reçoit son certificat Eco-défis des mains de Bernard Miramond

ENFANCE

Centre de loisirs *Les Galopins* pour tous les enfants de 3 à 13 ans

Les années se suivent sans se ressembler vraiment au Centre de Loisirs « Les Galopins », avec des activités et des animations sans cesse renouvelées alternant culture, découverte et sport pour tous les enfants de 3 à 13 ans. Situé dans un écrin de verdure dans le village de Montdurausse, au cœur du pays Salvagnacois, les valeurs sont les mêmes pour l'accueil des familles de tout le territoire ou des départements limitrophes (Tarn-et-Garonne et Haute-Garonne).



Ouvert durant toutes les vacances scolaires (sauf Noël) ainsi que les mercredis en périscolaire avec une NAVETTE BUS qui relie les écoles de Monclar de Quercy, Tauriac, Montgaillard, Beauvais sur Tescou et Salvagnac jusqu'au Centre de Loisirs. L'équipe d'animation, dynamique et professionnelle, met en pratique des valeurs éducatives et s'appuie sur des projets pédagogiques reconnus comme le « le Savoir-être pour mieux vivre ensemble » basé sur les 10 compétences psychosociales, « les Octofuns » sur les intelligences multiples ou encore la communication positive touchant l'estime de soi, la pensée créative, la gestion des émotions, la critique positive, la résolution des problèmes par la communication non violente...



Une attention particulière est accordée aux rituels du Centre de Loisirs, le « quoi de neuf ? » pour exprimer ses émotions et sentiments, l'ECAP qui sont 4 gestes kinesthésiques du « Brain gym » pour aider à être en accord avec son propre rythme d'apprentissage et accéder plus facilement à son potentiel. Et les bilans de coopération pour échanger sur les activités et les comportements, et finir avec « je félicite et je remercie » quelqu'un du groupe en expliquant pourquoi. Ceux-ci sont réalisés avec les enfants de tout âge, amenant ces derniers à être les vrais acteurs de leur vie quotidienne comme dans leurs loisirs.

Les projets du mercredi sur l'année scolaire 2017/2018 sont axés sur « Nature et biodiversité », « Jeux de sociétés » et les fameuses « Journées spéciales ».

Pour les vacances d'Hiver la thématique prévue est « Le Petit Prince » et pour celles du Printemps ce sera « Les couleurs ».

Contact :

Centre de loisirs *Les Galopins*,
Familles Rurales Pays Salvagnacois,
175 chemin de l'Église - 81630 Montdurausse
Tél : 05 63 40 00 31
familles-rurales-pays-salvagnacois@orange.fr
fb : @Galopin Familles Rurales Montdurausse

Les rythmes scolaires

Réunion en mairie sur les rythmes scolaires

Suite au conseil d'école de Salvagnac qui s'est tenu le 7 novembre en présence de monsieur Bonnet, chargé des affaires scolaires et périscolaires auprès de la communauté d'agglomération, la décision a été prise de convoquer une réunion rassemblant les représentants des parents, les élu-e-s et les enseignantes afin d'aborder la question des rythmes scolaires.

Cette réunion a eu lieu le vendredi 17 novembre à la mairie de Salvagnac.

Étaient présents, quatre représentants des parents d'élèves, le maire et quatre élus de la commission scolaire, la directrice de l'école et deux enseignantes.

En cas de passage à 4 jours, il en ressort, en principal, les interrogations suivantes :

- › Quelle prise en charge des enfants le mercredi matin ?
- › Quel devenir pour le personnel périscolaire ?

Sont également évoqués les points suivants :

- › Les meilleures périodes de réceptivité de l'enfant
- › Sa fatigue
- › La distinction entre classes maternelles et classes élémentaires
- › La multiplication des activités
- › Les ruptures dans le déroulement de la journée
- › Les temps de sieste et de repos et les espaces dédiés à ces moments
- › Le bruit
- › L'alimentation...



En conclusion :

- › Il paraît difficile, voire préjudiciable, de dissocier la question 4 jours/4jours ½ du tout dans lequel évolue l'enfant
- › L'assemblée présente demande dans son ensemble des réponses précises à ses deux interrogations avant de se déterminer

Certaines personnes autour de la table ont pris connaissance des travaux de Claire Leconte, professeur de psychologie de l'éducation, chercheur spécialiste des rythmes de l'enfant. Sa réflexion prend en compte les besoins de chaque enfant, la qualité de vie professionnelle des enseignants, la place des intervenants et agents périscolaires, la place des parents, des élus... en bref, l'aménagement du temps de l'enfant dans toutes ses dimensions.

Il est proposé que Mme Leconte intervienne dans le cadre d'une rencontre autour d'un large échange et d'une réflexion nourrie, comme elle a pu le faire dans d'autres territoires de la Région tels que le Couserans.

Mireille Brunwasser

Préparation d'une réunion publique avec Mme Claire Leconte sur les rythmes scolaires

Claire Leconte, enseignante-chercheur à l'université de Lille 3 et chronobiologiste renommée, participe depuis plus de 30 ans à la construction de projets éducatifs innovants, qui permettent un aménagement des temps de l'enfant compatible avec ses besoins réels. Depuis le

début de la « réforme des rythmes », elle sillonne la France pour essayer de convaincre les acteurs éducatifs de prendre les choses par le bon bout. C'est la régularité du rythme veille-sommeil qui est la plus importante, à tous âges, mais plus encore chez l'enfant en train de se construire.

C'est probablement le point d'accord le plus fort, indiscutable, existant entre tous les scientifiques travaillant sur les rythmes biologiques, les parents doivent l'entendre.

Une recherche récente a examiné les habitudes de sommeil de plus de 11 000 enfants de 3 à 7 ans, ainsi que leurs ►

► comportements à l'école : les enfants qui s'endorment à des heures irrégulières sont ceux qui présentent le plus de problèmes comportementaux, tels qu'une tendance à l'hyperactivité ou diverses difficultés émotionnelles.

Le pourcentage est le plus important chez les enfants les plus jeunes, mais les troubles sont d'autant plus importants que la routine du soir est perturbée. Une heure tardive d'endormissement (après 21 h) est également préjudiciable à l'enfant, même si elle est régulière.

Informons les familles, car les troubles comportementaux liés au rythme irrégulier du coucher sont réversibles dès que les parents font prendre de bonnes habitudes à leur enfant. Ajoutons que les autres facteurs associés aux troubles du comportement sont le temps passé devant les écrans, la présence de télévision dans la chambre. La régularité de l'heure du petit-déjeuner et le temps consacré aux devoirs et à la lecture ont aussi leur importance.

Quels sont ses conseils ?

- › Apprendre aux enfants à connaître leurs rythmes et l'importance de les respecter.
- › L'endormissement est facilité par des horaires réguliers, coucher mais aussi lever. La lumière à laquelle ils sont alors exposés apporte au corps le signal de remise à l'heure. Donc profiter le plus possible, au cours de la journée, de la lumière naturelle.
- › La revalorisation de la sieste est encouragée par de nombreux spécialistes, elle réduit les risques d'accident, améliore la mémoire, libère la créativité, amenuise le stress, rééquilibre le fonctionnement du système nerveux : bien l'organiser est important. La revaloriser ainsi que la relaxation, chez les enfants et les adolescents ne peut que les aider à avoir de bonnes habitudes pour leur vie future.
- › Le bruit a un impact réel sur la qualité du sommeil : quand celui-ci est

régulièrement perturbé par le bruit, il devient moins récupérateur, plus léger, fractionné. Les conséquences peuvent alors être les mêmes que pour l'insomnie. Beaucoup d'enfants fatigués ont dit avoir des soucis pour bien dormir liés aux bruits dans la maison et alentours, dont ils ne parlent à personne : télévision trop forte, adultes qui parlent trop fort, plaques d'égouts qui claquent au passage des camions, tournée des éboueurs très matinale, animaux qui aboient en bandes, etc. Sans doute des remèdes sont-ils possibles une fois qu'on sait !

- › Une activité physique intense réalisée trop près du coucher risque de trop augmenter la température interne, ce qui peut retarder l'endormissement. En revanche, bain chaud et exercice physique pratiqués à distance du sommeil (dans les 2 ou 3 heures qui précèdent) favorisent la survenue du sommeil lent profond et donc améliorent la qualité du sommeil. Pensons-y là où on a, à cause de la réforme et de l'ouverture de l'école le mercredi matin au lieu du samedi matin, déplacé les horaires de clubs sportifs en fin de journée, ce qui conduit des enfants de 7, 8 ans à faire du sport intensif à partir de 18h !
- › La qualité du sommeil dépend de l'environnement : chambre pas trop chauffée (environ 18°) – éloignement des appareils électriques comme le radio réveil, éviction des téléphones portables et des tablettes, sans oublier les téléviseurs et ordinateurs qui n'ont aucune place en principe dans une chambre à coucher. Et surtout, pas de téléphone portable sous l'oreiller en guise de réveil, outre les mauvais effets connus du champ magnétique, être tenté de répondre au texto de deux heures du matin n'est pas propice à la récupération !
- › Bien recharger sa glande pinéale en profitant le plus possible de la lumière naturelle du jour et en dormant dans

une chambre la plus obscure possible.

- › S'inquiéter de la prise de petit déjeuner
- › Privilégier les protéines en quantité suffisante (viande, volaille, poisson ou œufs), des légumes frais, un produit laitier le midi, mais plutôt des fruits et des légumes ainsi que des produits céréaliers complets le soir en quantité légère.
- › À la sortie de l'école (quand pas trop tardive), prendre un goûter : la consommation d'aliments sucrés vers 16h-17h optimise la fabrication de la sérotonine (pour synthétiser la mélatonine, hormone du sommeil) et préparera donc un endormissement de qualité.

- › Privilégier l'eau à toute autre boisson, hormis les jus de fruits naturels.

Une leçon nouvelle sera donc d'autant mieux retenue qu'elle est apprise en fin d'après-midi ou au cours de la soirée avant d'aller dormir afin que le sommeil lent de début de nuit consolide l'apprentissage dont la trace mnésique pourra être renforcée par le sommeil paradoxal de fin de nuit. La relire au réveil renforce le tout.

Apprendre aux enfants à se détendre, à se relaxer, privilégier les activités relaxantes le soir : lecture, un bain tiède deux heures avant le coucher.

Aménager tous ses espaces de vie pour permettre de respecter les besoins de chacun.

Donner aux enfants l'envie de rire, de prendre plaisir à vivre, pour soi mais aussi avec les autres.

Ce qui nous amène à considérer qu'une information devrait être donnée à tout nouveau parent quant aux pratiques éducatives nécessaires à mettre en place pour respecter ce rythme chez leur enfant, ceci dès sa naissance, mais aussi tout au long de son développement.

On ne pense pas assez au fait qu'un enfant agressif à l'école mais ailleurs également, est souvent avant tout un enfant fatigué.

Extrait d'un article de Claire Lecomte lors du Colloque de l'IUF, Le Rythme, Montpellier, 18-20 mai 2015

CULTURE

Les échos de la Bibliothèque du Pays Salvagnacois

2017 s'est terminée par le changement d'une partie du fonds appartenant à la Bibliothèque départementale de prêt d'Albi. Le Bibliobus Jean Jaurès (photo) s'est déplacé jusqu'à nous le 18 décembre, et quelques 500 ouvrages et CD ont été renouvelés. Les DVD seront eux échangés dans le courant du mois de janvier.

Des nouveautés, pour suivre l'actualité littéraire, ont été acquises et sont à votre disposition comme vous y invite le panneau: pour lire au coin du feu, rêver, réfléchir, sourire ou frissonner !



Si vous hésitez dans votre choix, laissez vous tenter et profitez jusqu'à fin janvier des «lecture-surprise», paquets de 3 ouvrages (1 roman, 1 roman policier et 1 documentaire) sélectionnés par quelques bénévoles de l'équipe.



Pour que personne ne soit freinée dans la fréquentation de la bibliothèque, nous vous proposons des animations gratuites, ouvertes à toutes et tous :

Le Brunch lecture du 2^e dimanche de chaque mois à partir de 10 h30 : moment convivial d'échanges et de partage autour d'un thé ou d'un café

Les dimanches : 14 janvier - 11 février - 11 mars - 8 avril - 13 mai - 10 juin

La Nuit de la lecture, événement initié par le Ministère de la Culture pour promouvoir le plaisir de lire, le goût des découvertes :

Le temps d'une soirée, la Bibliothèque ouvrira grand ses portes le samedi 20 janvier 2018 à partir de 20h30 pour écouter de courtes lectures avec la participation de la Compagnie « Graine de théâtre ».

La Bibliothèque départementale nous propose une action culturelle dans le cadre de « Chantons sous les toits » qui nous permettra d'accueillir un (ou une) artiste le vendredi 30 mars 2018 à 20h30.

Pour adapter le fonctionnement de la Bibliothèque du Pays Salvagnacois à celui de la Bibliothèque départementale de prêt d'Albi, un logiciel de gestion de bibliothèque est installé et opérationnel depuis 3 mois. C'est le logi- ►

- ciel libre PMB ,utilisé dans de nombreuses bibliothèques en France et pays francophones, qui nous permet d'effectuer les tâches classiques de la vie courante de la bibliothèque(entrée et sortie d'exemplaires, gestion des groupes de lecteurs), d'autres fonctionnalités vont se mettre en place petit à petit.

L'assemblée générale de l'Association Culturelle du Pays Salvagnacois qui gère le fonctionnement de la bibliothèque aura lieu le **vendredi 26 janvier 2018 à 18h30** salle Caraven Cachin à Salvagnac.

Vous y êtes cordialement invité-es et pourrez rejoindre, si vous le souhaitez, l'équipe de 13 bénévoles qui fait vivre et anime la bibliothèque.

Le montant de l'adhésion à l'association reste toujours fixé à 10€ par famille pour l'année civile(de janvier à décembre).

Rappel des heures d'ouverture de la bibliothèque:

mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30

vendredi de 16h30 à 18h30 - samedi de 10h à 12h

dimanche de 10h à 12h



Dans l'attente de vous rencontrer à la Bibliothèque ,toute l'équipe des bénévoles vous adresse ses meilleurs voeux pour l'année 2018

L'équipe des bénévoles

Pour nous joindre :

biblio.salvagnac@wanadoo.fr

05 63 40 59 02 aux heures d'ouverture

Conférence sur la fin de vie

L'association La Maison d'Astrolabe (projet de maison de vie, de répit et d'accompagnement) propose une conférence-débat en présence du Docteur Bernard PRADINES, sur les questions relatives à la fin de vie les : Samedi 10 Mars 2018 - Salle des Fêtes de Cahuzac / Vère (route de Gaillac, à côté de La Poste) de 14h00 à 17h00

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Les inscriptions sont néanmoins conseillées :

06 14 44 75 29 - lamaisonastrolabe@gmail.com

P/ Docteur Corinne COHEN-FRESCO

Responsable du service médico-social personnes âgées

P/ Maryline AMIEL - Coordonnatrice départementale CLIC, Adjointe à la Chef de service

Direction générale de la Solidarité

Direction Personnes Agées

Personnes Handicapées

Service Médico-social Personnes Agées

Secrétariat central - Tél : 05 63 48 68 88

N°vert Information Personnes Agées 0 805 60 81 81

<http://personnes-agees.tarn.fr>

adil **Tout savoir sur le logement**
du Tarn

N'attendez plus ! **Conseils juridiques, fiscaux et financiers**

Propriétaire, locataire, propriétaire bailleur, l'ADIL répond à vos questions

Pour une **accession à la propriété** réussie :

Faites le tour de la question	financement	PTZ	contrat
	assurance	famille	fiscalité...

PROPRIÉTAIRES / LOCATAIRES Quel bail signer, quelles garanties, comment donner congé, que faire en cas d'impayés, quels diagnostics... **Droits et obligations**

Aides financières et fiscales en matière **d'amélioration de l'habitat** : informez-vous sur les dispositifs existants 

Conseils neutres, objectifs et gratuits

Venez nous rencontrer ou contactez nous
3 Boulevard Lacombe - ALBI
☎ 05.63.48.73.80 e-mail : adil81@wanadoo.fr
site : www.adiltarn.org

SPORTS & LOISIRS

Pêche

L'ouverture de la pêche à la truite se fera le samedi 10 mars 2018. Les cartes de pêche sont en vente à partir du 15 décembre chez nos détaillants, Vival et Vivre à la Campagne à Salvagnac et chez Véro, épicerie à Montgaillard ainsi que chez le Président Jean Claude Bourgeade.

Vous pouvez également prendre vos cartes de pêche par internet : www.cartedepeche.fr en précisant bien le nom de la société AAPPMA de Salvagnac.



Prix des cartes : Carte majeure interfédérale : 96 €
Carte personne majeure : 74 € - Carte femme : 33 €
430 kg de truites seront déversées en 2018 dans le Tescou et le lac des Tasconis à Salvagnac dont 180 kg pour

l'ouverture (70 kg au lac et 110 kg dans le Tescou)

Le repas des adhérents avec la pêche le matin aura lieu le jeudi 10 mai et le concours des enfants le dimanche 13 mai à 9h00.

Jean Claude Bourgeade
Président de l'AAPPMA de Salvagnac

Conservatoire de l'outillage du pays des bastides

Pour rappel le C.O.P.B 81 est ouvert tous les jeudis après-midi de 14h30 à 18h et sinon sur rendez-vous en appelant le 06 27 65 81 65.



Tous les jeudi après-midi le conservateur M. Jean Farenq aiguisé les couteaux gratuitement avec une meule à pierre à eau. **L'équipe du C.O.P.B.81 vous présente leurs meilleurs vœux .**

Pétanque

Suite à l'AG, trois nouvelles personnes entrent au bureau: Pietu Sonia, Maffre Annie et Clément Ritta. Merci encore à notre co-président Beneschi David qui décide de se retirer du bureau pour des raisons familiales et professionnelles. Pour la saison à venir, de nouveaux joueurs intégreront la pétanque salvagnacoise. Voici les



nouvelles activités pour 2018: la galette pour l'épiphanie, l'omelette de Pâques, les concours amicaux au lac et au village, le challenge des disparus, le concours officiel en triplette mixte. Le club s'engagera en coupe de France et coupe du Tarn. Nous aurons deux équipes en championnat seniors et une équipe vétérans pour la première fois. A cette occasion le club recherche des personnes ayant plus de 60 ans pour jouer dans cette catégorie.

Si vous désirez venir jouer à la pétanque salvagnacoise, veuillez consulter Astoul Claude au 06 23 13 94 24 ou Buffel Bernard au 06 73 51 20 67

Bernard Buffel

L'auto-cross salvagnacois

organise son loto à la salle omnisports le dimanche 18 mars à 14h30

5 jambons, 4 quarts de porc, 10 filets garnis, 15 magrets de canard, 5 canards avec foie, 3 canards sans foie, longe de porc, produits du terroir autres lots, lots surprise etc. Venez nombreux : crêpes, gâteaux, boissons chaudes et froides !

Jean Pierre Julia

Lumen&Co..

Toute l'équipe de Lumen&Co.. vous souhaite une bonne et lumineuse année 2018, avec les meilleurs vœux.

Les Ateliers-Vacances

Découvrir de manière ludique une technique ou pratique artistique par un intervenant professionnel.

Pendant la première semaine des vacances de février, Lumen&Co.. organise un stage de film d'animation, « Fabriquer un film d'animation » en partenariat avec La Bobine (Valentine et Angela).

Du 20 au 23 février, de 9h30 à 17h00. Possibilité de pique-nique sur place. Prix : 90 €.

A l'espace culturel de Salvagnac.

Contact et inscriptions : lumen.co@free.fr Pascale :

07 81 08 28 77

Renseignements : Valentine 06 03 22 26 71

A venir : « du masque au personnage de théâtre » avec Hervé et Virginie (Cie 3^e peau et Polychimères) pour les vacances de printemps.

Les Projections de l'année

Grace à toute l'équipe municipale, un grand écran s'installe entre les poteaux de rugby posés sur le jardin du Lac des Sourigous devant la Guinguette, promettant de belles projections gratuites en plein air...



- > Pour fêter le printemps, une programmation est en cours en partenariat avec Les Jardins Partagés. (dans le cadre des VenD'Oc)
- > Pour l'été, Lumen&Co.. fait sa fête de la musique en image le vendredi 22 juin
- > L'automne s'approchant, nous clôturerons le forum des associations avec un beau film du patrimoine cinématographique...
- > ... et finirons l'année une semaine avant la Noël avec un film jeune public, projeté à l'espace culturel.

Et avec les VenD'Oc, au gré des coups de cœurs ou opportunités (venue d'un réalisateur), des soirées projection documentaires-repas s'organisent...

Gardez l'œil ouvert !

Informations à suivre sur la Newsletter (inscription) ou page facebook Lumen&Co.

Association Vox Musica

la musique à votre portée

Vox Musica a débuté l'année sous les meilleurs auspices, avec 83 adhérents et un grand choix de disciplines : piano, saxophone, guitare, batterie, harpe, accordéon, un groupe de percussions, une chorale adulte, ainsi que du solfège. L'association propose des cours de pratiques musicales de qualité, dispensés par 8 intervenants que l'on peut saluer pour leurs compétences et leur enthousiasme.

Quelques dates importantes à retenir :

Tout d'abord, le retour des Dimanche en Résidence de Vox Musica, à ne pas manquer, qui se tiendront à l'espace culturel (ancien presbytère) de Salvagnac (entrée libre) :

> **18 février 2018 : Justin Saint-Pierre.** Néo-salvagnacois, luthier et guitariste virtuose, il vous fera découvrir son

univers en toute intimité.

> **15 Avril 2018 : Supaphone,** le retour du trio d'afro jazz électronique !

Nous vous attendons nombreux et curieux !

Et le concert de fin d'année, suivi de la fête de la musique, qui aura lieu le 23 Juin sur la Place de L'Eglise, des surprises musicales et gustatives vous y attendront, ainsi qu'une ambiance festive et chaleureuse.

A très bientôt !



Toute l'équipe de Vox Musica

Agenda des manifestations

JANVIER

Dimanche 7, 14, 21 et 28

Concours de belote

21h - salle Caraven Cachin

Samedi 13

Concours de tarot

21h - Salle Caraven Cachin

Dimanche 14

Brunch lecture

10h30 à la bibliothèque

[p. 27]

Lundi 15

Vœux du maire

19h00 - salle Caraven Cachin

Samedi 20

Nuit de la lecture

20h30 à la bibliothèque

[p. 27]

Samedi 20

Concert

JULIAN & THE GOOD TIMES ROLL

21h au Galetas

organisé par Places en Fête



Mercredi 24

Réunion publique

« Centre village »

20h30 - salle Caraven Cachin

[p. 13, 28]

Vendredi 26

Assemblée générale de l'association culturelle

18h30 à la bibliothèque de Salvagnac

[p. 22]

FÉVRIER

Dimanches 4, 11, 18 et 25

Concours de belote

21h - salle Caraven Cachin

Samedi 10

Concours de tarot

21h - Salle Caraven Cachin

Samedi 10

Concert : STOP II

21h au Galetas

organisé par Places en Fête



Dimanche 11

Brunch lecture

10h30 à la bibliothèque

[p. 27]

Dimanche 18

Dimanche en résidence :

Justin Saint-Pierre

Néo-salvagnacois, luthier et guitariste virtuose, il vous fera découvrir son univers en toute intimité

organisé par Vox Musica



du mardi 20 au vendredi 23

Stage fabriquer un film d'animation à l'espace culturel

[p. 24]

organisé par Lumen &co

MARS

Samedi 10

Concert : JELL-OO

21h au Galetas

organisé par Places en Fête



Samedi 10

Concours de tarot

21h - Salle Caraven Cachin

Dimanche 4, 11, 18 et 25

Concours de belote

21h - salle Caraven Cachin

Dimanche 11

Brunch lecture

10h30 à la bibliothèque

[p. 27]

Dimanche 18

Loto de l'Auto Cross

14h30 - salle omnisports

[p. 23]

vendredi 30

Chantons sous les toits

accueilli par la bibliothèque

20h30 à la bibliothèque de Salvagnac

[p. 27]

AVRIL

Dimanche 1, 8, 15, 22, 29

Concours de belote

21h - salle Caraven Cachin

Samedi 7

Concert : MOSTLY NOISE

21h au Galetas

organisé par Places en Fête



Samedi 7

Concours de tarot

21h - Salle Caraven Cachin

Dimanche 8

Brunch lecture

10h30 à la bibliothèque

[p. 27]

Dimanche 15

Dimanche en résidence : Supaphone

Le retour du trio afro-jazz-électronique organisé par Vox Musica



AIDE-MENAGERE

Madame RIEUGNIE Liliane, Responsable de secteur des aides à domicile (ASAD), vous reçoit dans la grande Salle de l'Espace Caraven Cachin, le lundi de 8h00 à 10h00, le mercredi de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00.
Par téléphone au 05 63 57 32 58 ou 06 37 48 26 67.
Par mail : asad.salvagnac@orange.fr.

M.S.A. DU TARN

Madame TEILLIER ou Madame LAGARDE, Assistantes sociales de la Mutualité Sociale Agricole, vous recevront uniquement sur rendez-vous.
Téléphoner à la MSA : 05 63 48 41 30

CABINET MÉDICAL

Le Dr SIRUGUE et le Dr PICARD consultent sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 19h le samedi de 9h à 12h
(Secrétariat ouvert le matin au 05 63 33 52 50).
Le cabinet est fermé le mercredi après midi et certains samedi matin.
Vous pouvez joindre un médecin de garde de 20h à 8h ainsi que les weekends et les jours fériés au numéro 3966.

LE CABINET INFIRMIER

16 Grand Rue - 81630 SALVAGNAC
Tel: 05 63 40 55 33 - infirmieres.salva@wanadoo.fr
Lundi au jeudi: 8h15-13h15 - Vendredi: 8h15-12h15

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Bureau de Salvagnac : 2 Allées Jean Jaurès
Permanence de la Nouvelle Communauté d'Agglomération le jeudi 9h30-17h30 et vendredi 9h30-16h30
Pour les autorisations d'urbanisme le mercredi 9h30-12h30

Bureau à Castelnaud

Le foirail 81140 CASTELNAU DE MONTMIRAL
du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 17h30
Tél : 05 63 81 48 15 · severine.gaillard@ted.fr
› s'adresser à eux pour tous renseignements/réclamations sur les ordures ménagères et le tri sélectif
› s'adresser à eux (service SPANC) pour l'assainissement autonome, installation nouvelle ou mise aux normes

CORRESPONDANTE DE LA DÉPÊCHE

Pauline CAUHEPE – 07.68.44.54.95 – caupauline@live.fr

RECENSEMENT MILITAIRE (obligatoire)

Des jeunes ayant 16 ans (ou leurs parents) doivent venir en Mairie pour la délivrance de l'Attestation de Recensement (nécessaire à l'inscription pour certains examens...)

CHAMBRE DE COMMERCE

Si vous êtes intéressés par la visite d'un conseiller d'entreprises, vous pouvez contacter le secrétariat du service « commerce » au 05 63 49 48 47 pour organiser un rendez-vous individuel.

PERMANENCE SOCIALE DE GAILLAC

Maison du Conseil Général
Permanence sociale sur rendez vous au 05 63 81 21 81
Lieu et horaires des permanences.
Gaillac – lundi, mercredi et vendredi - 10, 12 rue Gaubil
Lisle sur Tarn - mardi, jeudi - 7 rue Chambre de l'Edit

HORAIRES DE L' OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme de Salvagnac est fermé pour la saison hivernale. **Office de tourisme de Gaillac** : 05 63 57 14 65
www.tourisme-vignoble-bastides.com

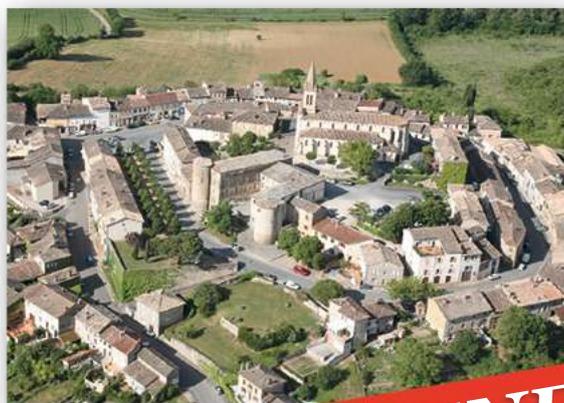
GENDARMERIE NATIONALE

Planning des brigades.
Communauté de brigades de Rabastens
La brigade de Rabastens, siège de la COB, est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.
Tel : 05 63 33 68 15.
cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr
La brigade de Lisle sur Tarn est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.
Tel. 05 63 33 68 30.
La brigade de Salvagnac est ouverte le mercredi, de 8h à 12h - Tel. 05 63 33 68 35

**RESEAU TRANSPORT REGIONAL - HORAIRES DES CARS
LIGNE 921 – MONTAUBAN ALBI**

Six fois par jour en semaine et deux fois le dimanche, des rotations de bus permettent de se rendre à Montauban ou Albi à partir de l'embranchement RD999 / route de Saint Pierre (Abri bus).
www.mobimipy.fr

Réunion publique



sur
l'aménagement
du centre bourg

DEPARTEMENT DU TARN



COMMUNE
DE SALVAGNAC
81630 SALVAGNAC

Tél. 05.63.33.50.18
Fax 05.63.33.57.73

Courriel : mairie.salvagnac@wanadoo.fr

ENEZ EN PARLER

Votre avis est important !

Mercredi 24 Janvier à 20h30
SALLE DU BILLARD

DEPARTEMENT DU TARN



COMMUNE
DE SALVAGNAC
81630 SALVAGNAC

Tél. 05.63.33.50.18
Fax. 05.63.33.57.73

Courriel : mairie.salvagnac@wanadoo.fr

**Pour vous prévenir rapidement en cas de besoin,
Pour vous informer d'événements sur la commune,
N'hésitez pas à laisser vos coordonnées !**

Nom.....Prénom.....

Tél fixe __/__/__/__/__

Tél portable __/__/__/__/__

Adresse e-mail.....

Commune.....